

The logo for PostReg, featuring the word "POSTREG" in a stylized, outlined font.

L'évolution du secteur postal en Suisse

9 janvier 2006

4e Colloque international du réseau francophone MONDER

Michel Noguét, Chef des Affaires économiques et internationales, PostReg



La garantie des prestations du service universel

Les prestations du service universel doivent être de bonne qualité et disponibles dans toutes les régions pour tous les groupes de la population

Ouverture progressive et contrôlée du marché

Le marché postal doit être ouvert de manière progressive et contrôlée

(Nouvelle disposition introduite dans l'ordonnance de 2004)

PostReg

Statut juridique spécial : administrativement rattachée au DETEC et indépendante sur le plan technique

7 personnes / postes

Tâches de PostReg en qualité de régulateur

- 1) Mettre en oeuvre le système de concession
- 2) Mettre en oeuvre le concept de contrôle indépendant de la qualité, traiter les requêtes concernant la qualité
- 3) Mettre en oeuvre le plan de financement du service universel: transparence financière
- 4) Evaluer l'ouverture progressive et contrôlée du marché

1) Système de concessions

(Nouvelle disposition introduite dans l'ordonnance de 2004)

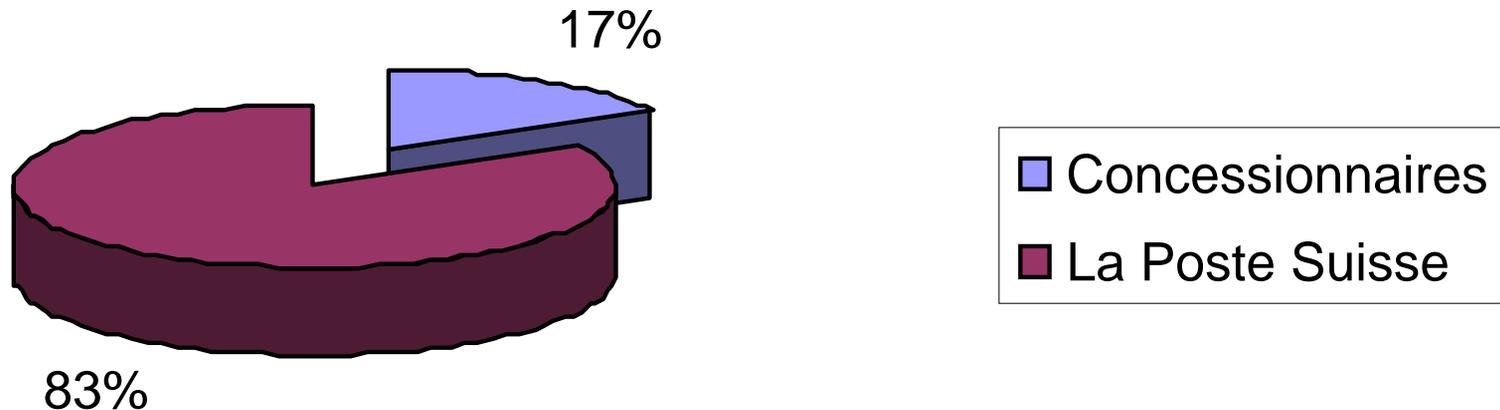
- Les entreprises qui exercent de manière régulière une activité postale à des fins économiques
- Service non réservé (transport des colis jusqu'à 20kg et des lettres à destination de l'étranger)
- Chiffre d'affaires atteint au moins 100 000 CHF

Objectifs du système de concessions

- Contrôler le marché et veiller au respect des normes minimales en matière de droit du travail
- Information sur le marché afin de pouvoir en observer son évolution
- Outils de financement éventuel, sous conditions, du service universel

Parts de marché des colis jusqu'à 20Kg (en 2004)

Volume du marché: CHF 800 millions



La Poste soumet la qualité à un contrôle indépendant :

- Pour des prestations du service universel
- Pour l'accès à ces dernières (Nouvelle disposition introduite dans l'ordonnance de 2004)
- Pour la satisfaction de la clientèle

PostReg fixe les règles :

- PostReg a établi le concept relatif au contrôle indépendant de la qualité du service universel

<http://www.postreg.admin.ch/imperia/md/content/postreg/dokumentationen/93.pdf>

- PostReg fixe de manière systématique et exhaustive les exigences que la Poste est tenue de respecter concernant le contrôle annuel indépendant de la qualité.

Principaux résultats : Qualité des prestations

Courrier A et B : 97,4% est arrivé dans les délais en 2004

➡ Détérioration de la qualité du courrier B (2003 98,2%)

Courrier entrant A : 95,4% est arrivé dans les délais en 2004

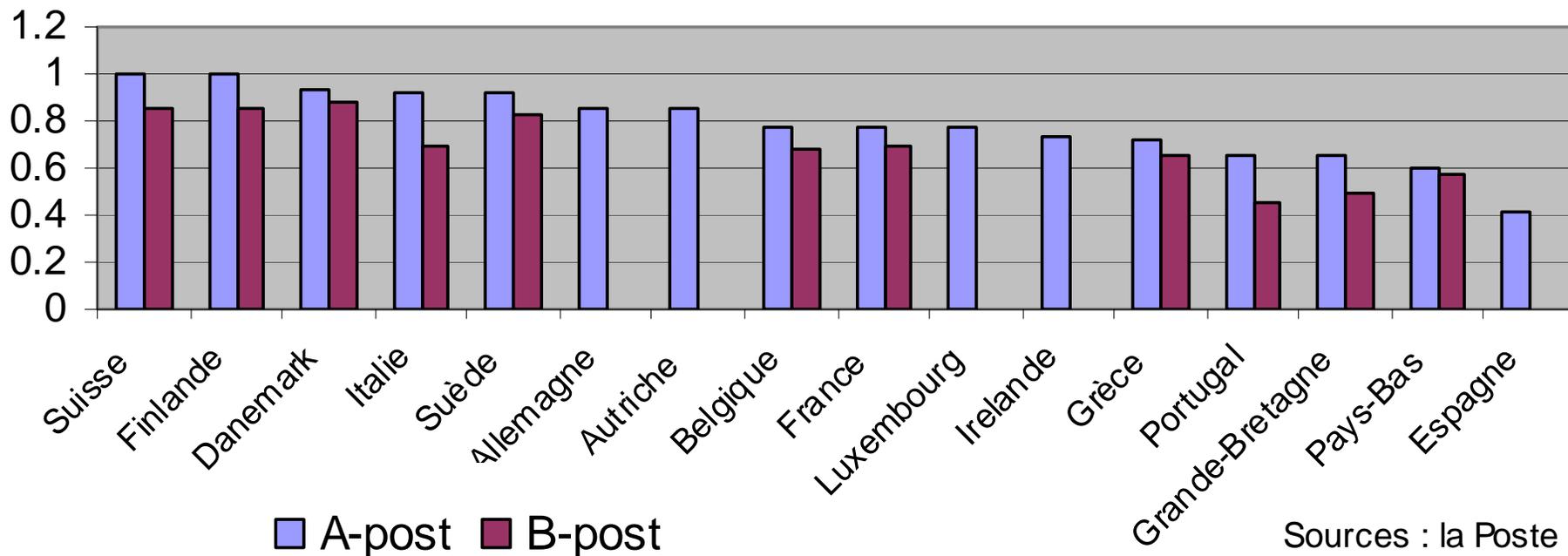
➡ Amélioration des délais de distribution

Colis : 95,8% sont arrivés dans les délais en 2004

➡ Détérioration des colis Priority et stabilité pour les colis Economy

2) Le concept de contrôle de qualité du service universel

**Courrier domestique en 2004
(jusqu'à 20gr, taux de change)**



Sources : la Poste

2) Le concept de contrôle de qualité du service universel

Concept „Accès aux prestations“ : 4 piliers

Prescriptions matérielles à l'intention de la Poste (législation postale)

Règles claires pour la procédure en cas de fermeture / transfert

Système d'assurance qualité global avec contrôle indépendant

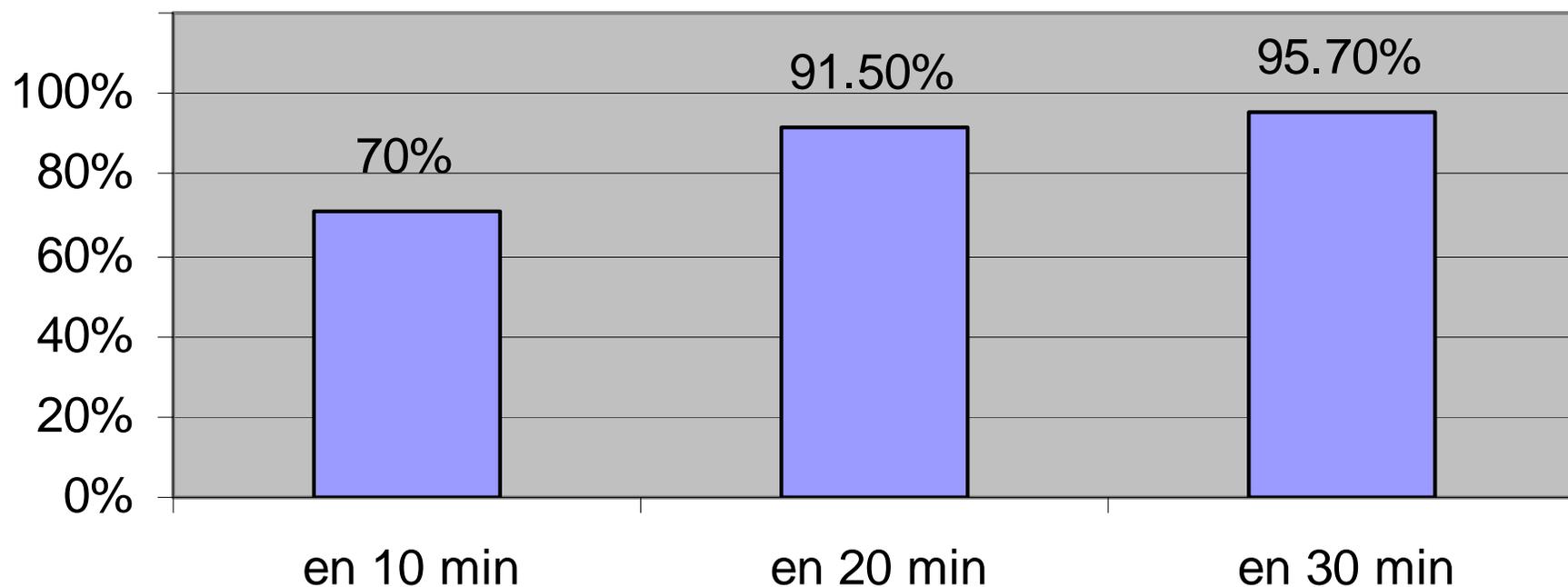
Surveillance



La commission "Offices de poste" est un élément-clé d'un concept à plusieurs échelons

Principaux résultats : Qualité de l'accès

Accès à l'office de poste le plus proche, en moyenne
(en % de la population)

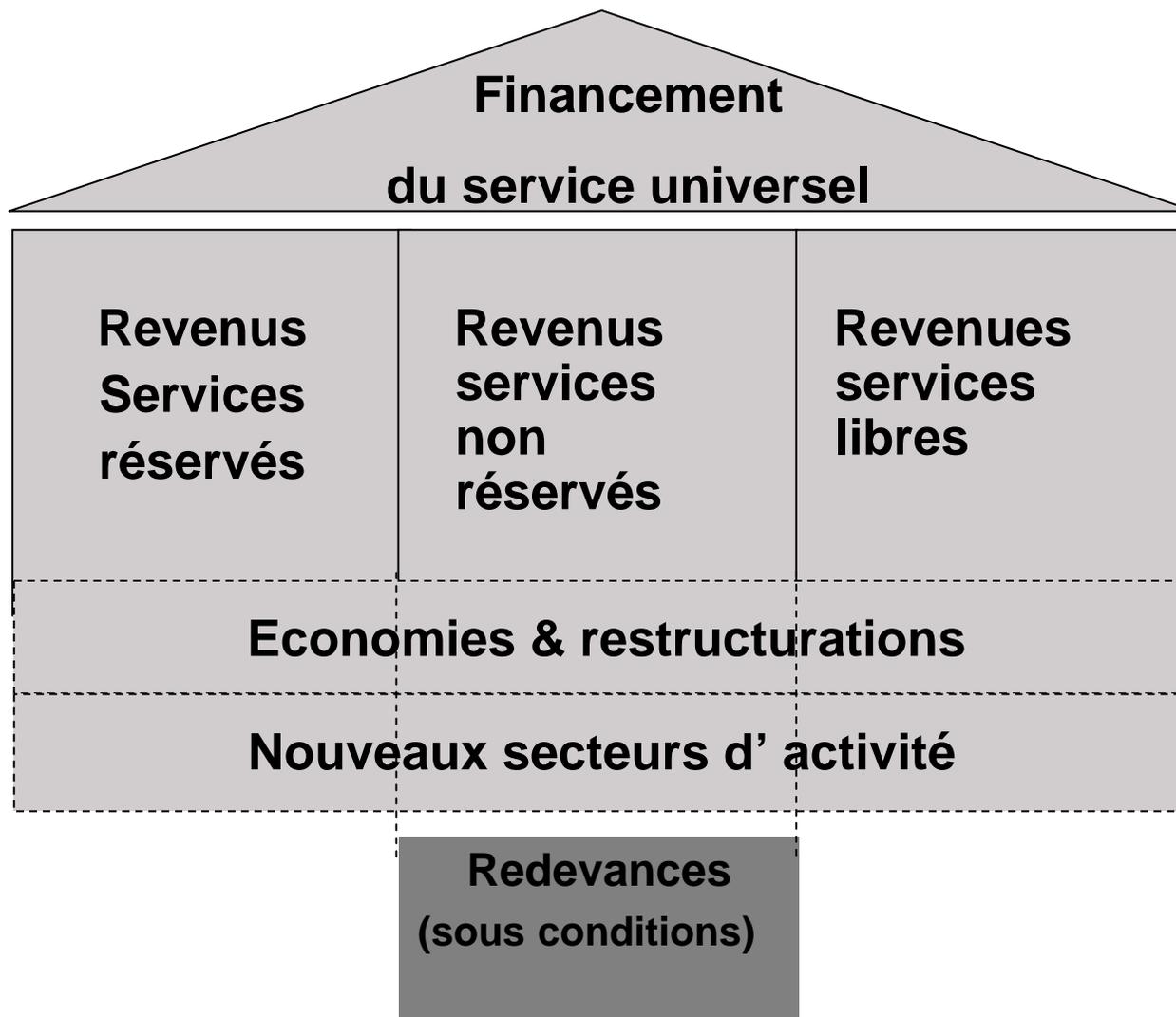


PostReg a émis une directive en décembre 2004

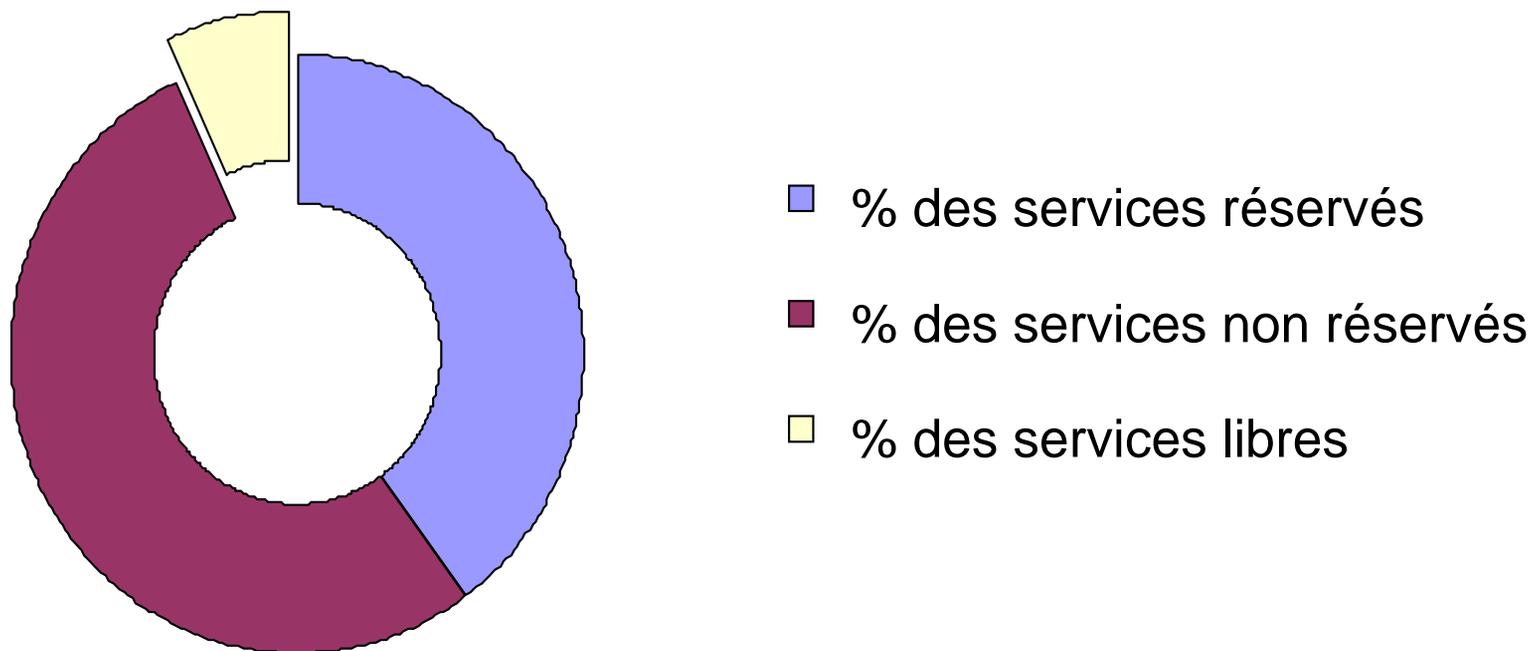
<http://www.postreg.admin.ch/imperia/md/content/postreg/dokumentationen/96.pdf>

- Une synthèse des principes légaux en vigueur et arrête les critères techniques
- Tient également compte de l'évolution du marché postal en Europe

3) Le plan de financement du service universel



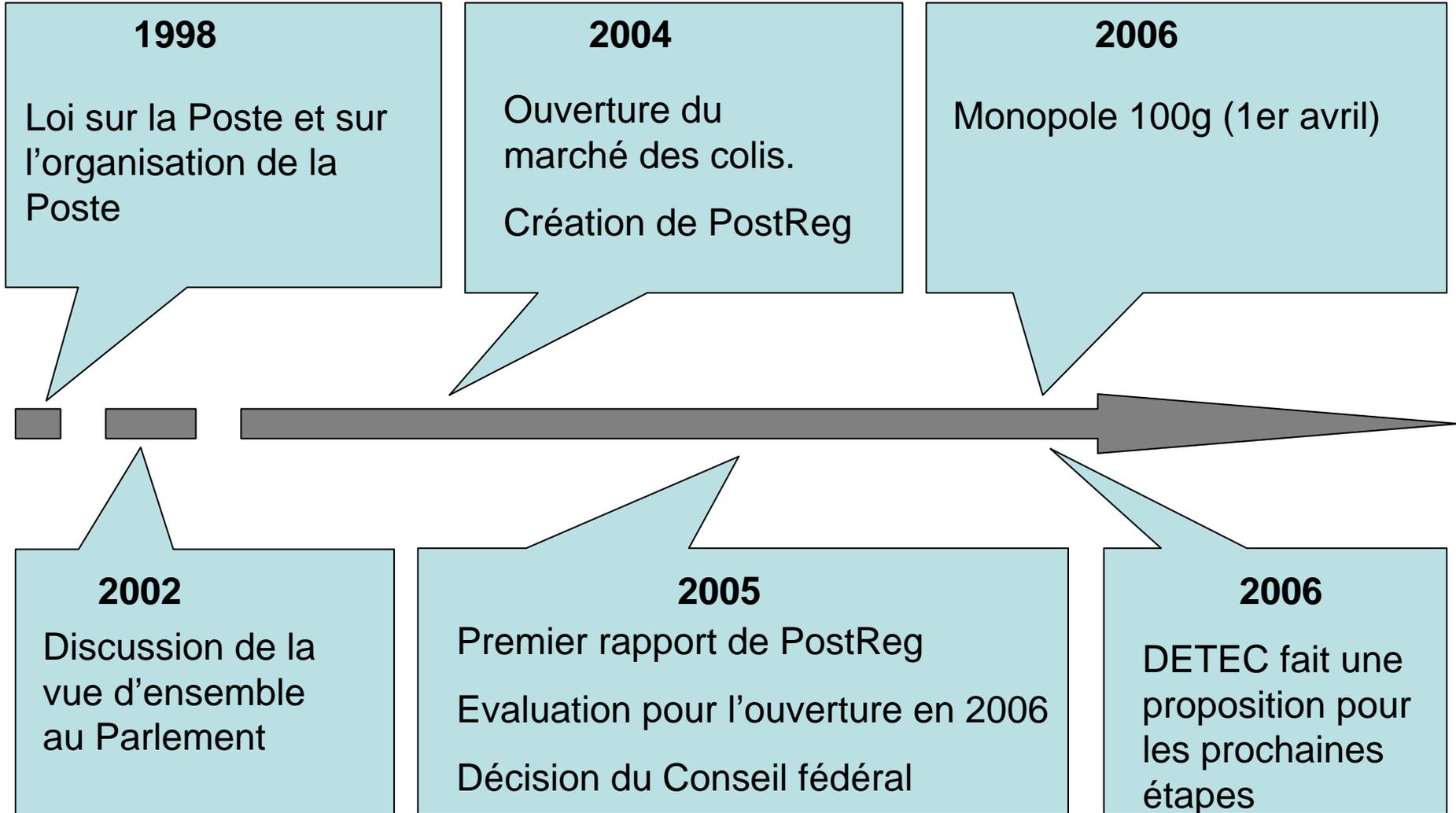
Répartition des Bénéfices (837 millions CHF)

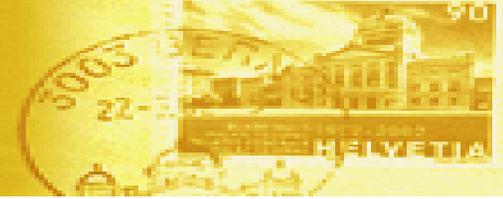


4) Ouverture progressive et contrôlée du marché

- PostReg publie chaque année un rapport d'activité dans lequel elle rend compte notamment des évolutions importantes du service universel et du secteur postal (résultats du financement du service universel, de la qualité de service et de l'accès,...)
- Etude de WIK pour PostReg (août 2005)

4) Ouverture progressive et contrôlée du marché





Les questions ouvertes

A l'avenir :

- Quel régulateur postal avec quelles attributions ?
- Quel service universel pour demain ?
- Quelle ouverture du marché?

The logo for PostReg, featuring the word "POSTREG" in red capital letters inside a yellow rectangular frame with a grid pattern.

POSTREG

A yellow postage stamp from Switzerland, featuring a circular postmark with the date "22-3" and the word "HELVETIA" at the bottom. The stamp value "90" is visible in the top right corner.

Nous vous remercions de votre
attention !

**Pour de plus amples
informations :**
www.postreg.admin.ch